



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2021 – 122

Séance du 27 Octobre 2021

**DEMANDE DE FINANCEMENT FNADT POUR UN SECOND POSTE EN
VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt et un, le 27 Octobre à 17 heures 30, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 16 octobre 2021.

ETAIENT PRESENTS : Madame Valérie BERTIN et Céline COLLET-DUFAYS et Messieurs Claude BIALOUX, Alain DETOLLE, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Denis PRIOURET, Alex SAINTRAPT et Didier TERNAT

ETAIT EXCUSE : Jean-Luc LEGER

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

La Direction du Développement et l'Aménagement du Territoire (DAT) de la Communauté de communes Creuse Grand Sud prend en charge l'ensemble des missions suivantes :

- Actions liées au développement économique (immobilier et foncier, structuration de filières, accompagnement de porteurs de projets à vocation économique), incluant la mise en place d'une politique d'accueil et d'attractivité sur le territoire
- Actions liées aux contractualisations territoriales (Etat/Région/Département),
- Actions liées à l'Urbanisme et la planification, notamment élaboration PLUi et SCOT,
- Actions liées au logement et à l'habitation (programme local de l'habitat, dispositifs ANAH, valorisation du patrimoine bâti, gestion du parc locatif de la communauté, création de nouveaux logements)
- Actions liées à l'aménagement du territoire, touchant notamment à la mobilité et aux transports, et l'élaboration du projet de territoire 2030.

La crise sanitaire a relevé une nécessité d'être à l'écoute des entrepreneurs, au plus proche de leurs difficultés et de leurs besoins et d'adapter l'action de l'EPCI en matière de développement économique aux mutations en cours et à venir du tissu économique local. Pour se faire, la Communauté de communes doit renforcer son équipe d'ingénierie du DAT.

Présentation de la demande

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires propose un dispositif d'aide financière aux collectivités rurales pour le déploiement d'ingénierie dans le cadre d'une mission de Volontariat Territorial en Administration dédiée aux jeunes diplômés. Le jeune volontaire bénéficiera en contrepartie d'un accompagnement spécifique.

Au regard du contexte actuel et des importants besoins en moyens humains, il est proposé de mobiliser le dispositif pour renforcer l'équipe du service DAT. L'offre de Volontariat Territorial en Administration porterait sur une mission complémentaire d'accompagnement du tissu économique (entreprises, filières) en relation directe avec la directrice du service.

Il s'agit de la seconde mobilisation du dispositif VTA, la première ayant été sollicitée pour renforcer le service environnement de l'EPCI.

Éléments d'appréciation

En l'absence de possibilité de renfort permanent du service actuel, la mobilisation du dispositif apparaît comme une opportunité à saisir. Celle-ci se concrétiserait par une aide forfaitaire de 15 000 € versée à la Communauté de communes.

Éléments financiers

Au regard des missions de projet liées au poste, il est proposé de formaliser la mission sous la forme d'un Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 18 mois, au grade de rédacteur territorial principal de première classe (charges et indemnités incluses), et pour la période du 01/01/2022 au 01/06/2023.

Le coût total prévisionnel de la mission pour les 18 mois s'élèverait à hauteur de 54 837€ (soit 36 558 € par an). L'aide de l'ANCT de 15 000 € permet le financement des dépenses 2022.

A compter de l'année 2022, ces dépenses seront intégrées au budget annuel de fonctionnement du service.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE d'accepter la mobilisation du présent dispositif de Volontariat Territorial en Administration**
- **AUTORISE la Présidente à signer et déposer une demande d'aide pour bénéficier d'une aide financière associée à une offre de Volontariat Territorial en Administration**
- **DEMANDE à la Présidente d'accompagner le volontaire dans les démarches prévues et associées au dispositif**
- **AUTORISE la Présidente à procéder au recrutement d'un contractuel de niveau rédacteur territorial principal de première classe, dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée de 18 mois**

Ainsi fait et délibéré le 27 Octobre 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

02 NOV. 2021

La Présidente,
Valérie BERTIN

